

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 FEVRIER 2020 - 20 heures -

**Présents** : VUAGNOUX Jean-Louis, Maire, FAVIER-BRON Pascal, VOISIN Benoit, VUANO Claudine adjoints, MEYNET Gilbert, CORNIER-PASQUIER Anne, JACQUIER Hélène, BERNAZ Célia, BABAZ Guillaume, CHATELAIN Denis, LEBREC Catherine, MEYNET-CORDONNIER Denis, REY Emmanuel, SANTALUCIA Elodie, SKORUPSKI Eric.

**Absents excusés** : /

**Secrétaire de séance** : LEBREC Catherine

La séance est ouverte à 20H00 par le maire après vérification du quorum.  
Le procès-verbal du 27 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

Cette réunion est la dernière de la mandature, le maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour le travail réalisé au cours du mandat et plus particulièrement la qualité des débats. Il exprime une pensée particulière pour Michel Converset, maire adjoint, décédé en juillet 2018.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **2020 02 17-01 : URBANISME – PLUi-H**











Avis à donner suite à l'arrêt du PLUi-H par le conseil communautaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Haut-Chablais avec son volet Habitat (PLUi-H). Le Conseil Communautaire a tiré bilan de la Concertation et arrêté le Projet du PLUi-H le jeudi 06 février 2020.

Monsieur le Maire rappelle que le projet de PLUi-H couvre l'intégralité du territoire des 15 communes du Haut-Chablais et qu'en tant que commune membre le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet de PLUi-H arrêté par le Conseil Communautaire.

A cette fin Monsieur le Maire précise que les objectifs du PLUi-H, les modalités de collaboration intercommunales, les modalités de communication et d'information sont rappelés dans la délibération communautaire d'arrêt du PLUi-H ci-annexée et en fait lecture,

Monsieur le Maire présente ensuite le dossier du PLUi-H tel qu'il a été remis à la Commune :

-  1\_RAPPORT\_DE\_PRESENTATION
-  2\_PADD
-  3\_REGLEMENT\_ECRIT
-  4\_REGLEMENT\_GRAPHIQUE
-  5\_ORIENTATIONS\_AMENAGEMENT
-  6\_POA
-  7\_SYNTHESES
-  8\_ANNEXES
-  9\_BILAN\_CONCERTATION
-  10\_DELIBERATIONS

Il est rappelé qu'en cas d'approbation après enquête publique, le PLUi-H se substituera au document d'urbanisme en vigueur sur la commune.

## **Le Conseil Municipal,**

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-1 et suivants,*

*Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-016 du 06 février 2020 tirant Bilan de la Concertation et arrêtant le Projet de PLUi-H,*

*Vu le dossier de PLUi-H remis à la commune le 06 février 2020,*

*Vu la notification de la présidente de la CCHC sollicitant un avis de la Commune sur le dossier de PLUi-H arrêté,*

*Considérant qu'il est désormais nécessaire que le Conseil municipal de donner un avis sur le PLUi-H arrêté,*

Avant de passer au vote, Monsieur le Maire invite chaque conseiller municipal à donner son avis sur la mise en œuvre du PLUi-H qui a commencé fin 2015 et qui se termine en cette fin de mandat.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Dit qu'il est FAVORABLE** par 12 voix pour, 3 abstentions au **projet de PLUi-H** tel qu'il a été arrêté par le Conseil Communautaire du Haut-Chablais le 06 février 2020,
- **Dit** que la présente délibération sera transmise à la CCHC,
- **Dit** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Association Brevon Benin** : Demande réservation salle des fêtes pour une soirée théâtre : les conditions tarifaires feront l'objet d'une étude dans le cadre du vote du budget primitif 2020.
- **Chiffre d'affaires des remontées mécaniques** :
  - o Hirmentaz (au 16.02.2020) : 986 000 € TTC pour 992 000 TTC à la même date la saison précédente
  - o Roc d'Enfer (au 14.02.2020) : 861 000 HT pour 830 743 HT à la même date la saison précédente (sans réversion Portes du Soleil)
- **Halte-garderie** : Lecture du mail de la responsable
- **Virade de l'Espoir** : Lecture du mail du Comité organisateur de la virade qui aura lieu dimanche 27 septembre 2020 à Vailly
- **Ecole de Vallon** : Lecture des devis et attribution des travaux de changement des menuiseries intérieures
- **Travaux de rénovation de la mairie** : Information concernant les travaux restant à réaliser
- **JSP Bellevaux-Lullin** : Lecture du courrier du versement de la subvention 2019
- **Elections municipales** : Mise en place des permanences
- **Travaux d'alimentation et de desserte du réseau électrique à la Bauveau** : Réunion sur le terrain avec les services concernés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.